

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Du Mardi 21 MARS 2023.

Présents :

**AIBCN** : Mmes Alfero, Defontaine , Mrs Garcia-Pelayo, Loucif, Ninan, Plantiveau , Mrs Serine et Zarrouk.

**FCPE** : Mmes Benmouloud, Jehanno, Lardiere, Muzard et Ratton.

**Enseignants** : Mmes Celoudou, Davet, Javadi, Sartelet, Tizaoui, Roche, Briot, Fleyeh, Legrand, Gérard, Monnet, Royer-Steffen, Ribeiro et Mr Richer.

Excusées : Mmes Descombes, Ivantchikoff et Matoussi

**Municipalité** : Mme Colombel, Mme Joachim Conseillère municipale, Mme Lebègue Direction Action Educative, Mr Merter directeur périscolaire

**Education Nationale** : Mme Mazeau, CPC, Mme Jegou, DDEN

**Les points suivants ont été abordés :**

- **La vie de l'école**

- Point d'étape sur les projets scolaires et périscolaires.

- ✓ *Les projets au niveau scolaire* sont relayés par Mme Legrand.

Ces projets sont à la fois issus des propositions culturelles émis par la municipalité, des projets issus d'associations diverses ou issus des enseignants eux-mêmes.

Diverses chorales, projets autour de la danse, projet jardinage, participation aux défis scientifiques 92, technologie (ombre, aimants et équilibre), recyclage et défi petite planète, sport et abécédaire, ferme, projet conte et musique, projet BD, échange avec l'Institut Baguer (langage des signes), collecte des pièces jaunes, association ELA, école et cinéma, développement durable.

La classe découverte : Les classes de CE1/CE2 et CE2 sont parties en classe découverte sur le thème : énergie renouvelable et recyclage. Le séjour s'est très bien déroulé, à tous points de vue.

Concernant la fête de fin d'année, pour des raisons de sécurité une fête avec l'ensemble des parents et des élèves n'est pas prévue mais différents temps festifs sont prévus.

- ✓ *Les projets au niveau périscolaire* sont relayés par Mr Merter.

Les projets du début d'année se sont déroulés comme prévu, en mars les projets porteront sur les animaux et les insectes, en avril il est prévu de sortir de la structure pour parcourir la ville. Enfin, en mai un parcours sensoriel (autour des 5 sens) est prévu.

Les mini-clubs sont poursuivis.

En élémentaire, un travail sur le rapport à l'autre est prévu (projet danse machine), un « intercentre » entre les différents groupes est envisagé, la finalité sera un grand rassemblement.

Une fête de fin d'année en juin sera organisée.

Les APE remercient Mr Merter pour la mise en œuvre du Padlet.

➤ Protocole de prise en charge des situations de harcèlement.

Retour sur le dispositif de prise en charge des situations de harcèlement. Rappel du document envoyé en début d'année avec le protocole et la conduite à tenir en cas de connaissance ou d'une suspicion de cas.

Pour mémoire, si un élève ou un parent est témoin ou a connaissance d'une situation préoccupante, il peut ou en parler à un adulte de l'école ou se confier au **3020** le numéro Non au Harcèlement.

Le directeur/trice prend connaissance de la situation et interpelle le pôle climat scolaire de Bois Colombes.

Ce pôle est composé des personnels de l'Education Nationale formés à ce type de situation. C'est ce pôle qui après analyse des différents éléments pourra indiquer s'il s'agit d'une situation de harcèlement ou s'il s'agit d'un différend entre élèves. Ce qui n'est pas forcément facile à déceler de prime abord.

- S'il s'agit d'une situation autre que le harcèlement, les directeurs reprennent la main.
- S'il s'agit d'une situation de harcèlement, les intervenants vont recueillir le témoignage du ou des élèves visés, ainsi que des présumés intimidateurs, des témoins et potentiellement d'élèves de la classe. Ces entretiens n'ont aucun caractère d'interrogatoire.

L'objectif de cette méthode est de faire cesser la situation rapidement. C'est une méthode non blâmante. C'est ce qui peut déconcerter certains parents, il n'y a pas de sanction.

Il s'agit de faire réfléchir les élèves sur ce qui est possible de mettre en œuvre de leur côté pour faire évoluer la situation favorablement et que tout monde y trouve son compte.

Le directeur/trice fait le lien avec la famille mais n'est pas au courant du contenu des entretiens. Ce qu'il faut garder à l'esprit, c'est que cela peut prendre du temps, ce qui est difficile à entendre quand on est parent de la cible.

Durant tout le processus, les adultes de l'école (enseignants, animateurs, ATSEM...) sont mobilisés et en observation permanente des différents élèves.

Des actions de prévention et d'accompagnement peuvent être conduites dans les classes en parallèle.

C'est une méthode qui a déjà fait ses preuves et qui fonctionne plutôt bien.

➤ Evaluations d'école : C'est la loi de juillet 2019 pour une école de la confiance qui crée le Conseil d'Evaluation d'Ecole.

La finalité de l'évaluation est l'amélioration, dans l'école du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Il s'agit dans un premier temps de faire une auto-évaluation (le relationnel avec les différents partenaires, les projets, les difficultés auxquelles on peut être confrontées..) puis une évaluation externe faite par un ensemble de personnes (Education Nationale) qui vient à l'école pour selon les points d'appui et de vigilance émergeant de l'autoévaluation échanger avec les personnels ou élèves.

L'idée étant de mettre en avant les points forts de l'école et d'aider à trouver des solutions aux potentielles difficultés rencontrées. Le tout pour une réussite de l'élève, leur bien-être ainsi que le bien être des personnels.

Une conclusion est remise par les évaluateurs externes sur leurs observations et des préconisations sont faites (courant juin)

Notre évaluation aura lieu le jeudi 13 avril toute la journée.

➤ **Sorties pour soin sur le temps scolaire**

Un point est fait sur les rendez-vous personnels pris sur le temps scolaire. A part les élèves qui ont des rendez-vous réguliers de suivi, les rendez-vous médicaux, administratifs passeports etc.... doivent être pris hors temps scolaire.

Si ce n'est pas possible alors l'élève est absent sur la demi-journée. Un élève qui s'absente le matin revient pour 13h20.

- **Le PEDT**

- Point d'avancement et mise en action

Rappel de ce qu'est un PEDT (Projet Educatif Territorial) : Il fixe les orientations de la ville et ses partenaires pour 3 ans. Cela concerne les 0 /25 ans.

Exemples d'actions faites et évaluées :

- ✓ Favoriser l'accès à la culture et à la lecture. Comment ? en proposant des pratiques artistiques (projets culturels) sur le temps scolaire et périscolaire.
- ✓ Encourager l'apprentissage du savoir vivre ensemble et de la citoyenneté. Comment ? Construire des règles communes, actions de prévention dans les écoles ; permis piéton /permis vélo...

Poursuite de différents axes : citoyen reconduction de ce qui existe ajout d'autres actions

Différents groupes de travail sont organisés sur des thématiques et des priorités sont données ; les formations – charte des ATSEM – actions du CMJ – il s'agit d'échanger les bonnes pratiques, les expériences pour mettre en place des actions et améliorer la communication.

- **La Restauration scolaire**

- Bilan du marché à 5 mois de fonctionnement.

Rappel : renouvellement du prestataire, différentes démarches ont été faites et la municipalité a été assistée d'un cabinet pour assurer la neutralité. Trois candidats se sont présentés, les offres ont été analysées et la SOGERES a remporté le marché.

Le démarrage de l'année a été complexe ; des livraisons avec un manque de denrées, des problèmes de conditionnement, de matériel etc...

Mr Lefèvre n'est pas remplacé c'est Mme Lebègue qui assure la transition. Un responsable de la SOGERES a été reçu par la municipalité, les différents problèmes ont été abordés.

Un second entretien avec la société a permis de mettre en place un contrôleur pour toutes les livraisons de Bois Colombes. Depuis, cela a permis d'améliorer la situation. De même, les chauffeurs font le même circuit donc les délais de livraison s'améliorent.

Les parents s'inquiètent de l'impact sur les tarifs. La municipalité indique que le tarif sera identique jusqu'en septembre. Ils se préoccupent aussi de la situation du manque d'essence. La SOGERES a prévu des camions citernes pour pallier en cas de besoin.

- **Suivi informatique**

- **Priorité de financement :** la priorité du financement a été donnée pour que les écoles élémentaires soient équipées. L'enveloppe budgétaire ne permet pas à la fois de continuer à équiper les écoles tout en maintenant le matériel actuel en bon état de fonctionnement.

- Maintenance informatique : le fait d'avoir du matériel fonctionnel n'est pas optimum. Les délais d'intervention sont longs et cela peut entraver le bon déroulement de certains projets.

### Intervention des parents :

Les parents posent la question de la communication avec le collège et le lien entretenu dans le cadre de la liaison école/collège. Ils n'ont pas eu de retour à leurs mails.

Il est indiqué que le manque de lien avec le collège a été notifié dans le rapport d'auto-évaluation de l'école. Les écoles du périmètre ont aussi un souci de communication avec le collège. Les directeurs ne peuvent fournir de renseignements spécifiques sur le collège.

Cependant, le collège a toujours organisé une visite pour les classes fin juin (pas de date pour le moment).

Prochain conseil jeudi 22 juin 2023

Procès-verbal rédigé par Mmes Royer Steffen et Ribeiro